
Lycéen ? Apprenti ?
La carte Génération #HDF
vous offre des aides
et de nombreux avantages !
De nombreux avantages jusqu'à 200 €*
Demandez-la vite
* 200 € pour les apprentis en 1re année
100 € pour les 2nd
55 € pour les 1re et Terminales.
© Guillaume Crochez / Région Hauts-de-France
GÉNÉRATION
#HDF
www.generation.hautsdefrance.fr
Retrouvons-nous sur
Download on the App Store
GET IT ON Google play
POUR TOUTES INFORMATIONS
0 800 026 080
Service & appel gratuits
Région Hauts-de-France

PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Oui, si vous êtes lycéens (hors BTS) **ou** apprentis en première année de formation.

QUELLES AIDES LA CARTE GÉNÉRATION #HDF M'OFFRE-T-ELLE ?

- **Pour les lycéens**, une allocation de 100 € la première année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipements nécessaires à votre scolarité, utilisable dès la validation ou revalidation de la carte et jusqu'au 30 avril 2022.

  Le jeune dont la famille rencontre des difficultés financières peut faire appel à l'**aide complémentaire à la scolarité**. Cette aide peut être sollicitée par le lycéen ou sa famille, auprès de l'établissement.

- **Pour les apprentis** en première année de formation, une allocation de 200 € pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipement professionnel, à utiliser dans les 6 mois à compter de la validation ou la revalidation de la carte.

  D'autres aides en faveur des apprentis sont disponibles chaque année via le compte personnel Génération #HDF :
  - jusqu'à 200 €/an pour les frais de transports,
  - 80 €/an pour compenser les dépenses liées au logement,
  - 100 €/an pour les frais de restauration.

COMMENT OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Connectez-vous sur

- **L'application Génération #HDF**
  ou sur
- **generation.hautsdefrance.fr**

Attention ! Votre carte ne vous sera adressée qu'après la validation de votre inscription par votre établissement.

J'AI DÉJÀ UNE CARTE GÉNÉRATION #HDF

Communiquez votre numéro de carte à votre établissement qui procédera à la mise à jour de votre inscription et activera vos droits pour l'année en cours. Vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité. Seuls vos droits sont mis à jour lorsque vous changez de statut ou d'établissement.

OÙ ET COMMENT UTILISER MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

- En présentant votre carte au partenaire de votre choix* qui effectuera une transaction en ligne ou avec un terminal de paiement dédié.
- En effectuant, via votre espace personnel, un paiement ou un prépaiement en ligne au partenaire de votre choix si celui-ci accepte ce mode de règlement.

** Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace personnel ou sur **generation.hautsdefrance.fr***

Pour toutes questions relatives à la carte Génération #HDF, rendez-vous sur la foire aux questions du site generation.hautsdefrance.fr

GÉNÉRATION #HDF

www.generation.hautsdefrance.fr









